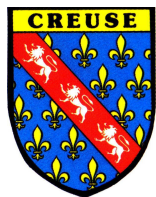


LES AMIS DE LA CREUSE

Un petit coin de bonheur !



Association Loi de 1901 - Création 29 septembre 1991

Siège social :

4, Rousseau - 23800 St-Sulpice-le-Dunois

☎ : 05 55 89 66 19

Site internet : www.lesamisdelacreuse.fr



Courriel : amisdelacreuse@orange.fr

Bulletin n°38 – mars/avril 2009

Publication – mise en page : **Camille Pinaud**
Dépôt légal : n° 03/00003 – TGI Guéret

Tirage : **Espace Copie-Plan**
Rue du docteur Brésard – 23000 Guéret

La plupart de nos manifestations 2009 ont pour thème **LES TEMPLIERS ET LES HOSPITALIERS**

Dans ce bulletin

Page 2 :

- Compte-rendu de l'assemblée générale.

Pages 3 & 4 :

- Les Templiers, par Marie-Lyne Vaintrub-Clamon.

Pages 5 & 6 :

- Les Ostensions limousines, par Marie-Lyne Vaintrub-Clamon.

Page 7 :

- Le site de la Cazine, par Claudine Clair.

Page 8 :

- Nécrologie – Le coin du poète.

Page 9 & 10 :

- Images de manifestations en Creuse en 2009, par Georges Delange.
- Chez nos amis

Page 11 :

- Nos monuments aux morts creusois, par Marylène Dufour-Picot.

Page 12 :

- Brèves nouvelles creusoises.

En annexe :

- Les mines d'or du Châtelet (2^e partie), par Georges Delange.

- INFORMATIONS -

Promenade découverte à Paris « SUR LES PAS DES TEMPLIERS »

L'ordre du Temple, dissous en l'an de grâce 1312, à la suite d'un procès inique, rappelle encore aujourd'hui une épopée extraordinaire vécue par les « pauvres chevaliers du Christ et du temple de Salomon ». De ce fait, cette milice templière semble toujours vivante dans nos mémoires.

Alors, nous vous invitons, malgré le peu de traces architecturales, à mettre vos pas dans cette légende en évitant de tomber dans des évasions ésotériques à la mode dans nos temps modernes.

**Le rendez-vous est fixé le mercredi 29 avril 2009
à 14 H 15, devant l'église Saint-Gervais à Paris 4^e**
(Même lieu que pour nos conférences sur le compagnonnage)

Sous la conduite de notre guide, *Gilbert Martin*, vous revêtirez votre habit de pèlerin pour marcher dans les pas de ces hommes d'exception.

A la fin de vos pérégrinations, nous partagerons ensemble, comme à l'accoutumée, le « pot » de l'amitié.

Il s'agit de la première de nos manifestations concernant « Les Templiers ». Grâce à votre participation, nous souhaitons qu'elle obtienne le même succès que nos précédentes sorties organisées sur d'autres thèmes.

Le prix de cette promenade découverte est fixé :

- 15 € pour les adhérents. (le conjoint est considéré comme adhérent.)
- 18 € pour les non adhérents et accompagnants d'adhérents.

- Vous trouverez un bulletin de participation à l'intérieur du présent -

A LA MAISON DU LIMOUSIN

Sur le thème « Parfum de vacances en Limousin », la Maison du Limousin organise une exposition dédiée au cyclisme du 12 mars au 27 mai 2009. Le 12 mars à 11 H, aura lieu une conférence de presse réservée aux professionnels et le vernissage à 18 H 30, en présence du champion cycliste creusois, Raymond Poulidor. Inscription recommandée pour le vernissage au 01 40 07 04 67 (Maison du Limousin)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En présence de nombreuses personnes, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 7 février 2009 à 17h30, au Centre d'animation parisien, 46 rue Louis Lumière 75020 Paris. Les expériences précédentes ayant été satisfaisantes, nous n'avions pas de raison de changer de lieu.

Après nos salutations de retrouvailles, le président Camille Pinaud souhaite la bienvenue aux participants, puis ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Il souhaite la bienvenue aux participants des associations amies représentées par M. Descoursières, *président* et M. Ducroizet, *vice-président* des Creusois de Paris, ainsi que M. Caffy, *président* des Amis de Martin Nadaud. Nous avons une pensée pour M. Thomas, 23 ans de présidence des Creusois de Paris, qui vient de nous quitter.

Rapport moral

Il donne la parole à la secrétaire Lucienne Aubry pour la lecture du rapport moral de l'année écoulée qui se résume aux activités principales décrites dans les différents bulletins parus : deuxième circuit du quartier Mouffetard, inauguration du cirque Valdi à La Souterraine, conférence-débat sur le Compagnonnage, la magnifique journée au Château de Villemonteix avec l'exposition de nombreux véhicules hippomobiles anciens, la troisième journée du livre des auteurs creusois et notre banquet annuel à La Celle Dunoise. Sont remerciés : M. Dayen, M. Bonnet, M. Delangle, M. & Mme Poulénat, et les possesseurs des véhicules et chevaux, M. Bourret, M. Lajoie propriétaire du Château de Villemonteix, la Maison du Limousin et sa charmante directrice Sandrine David et M. Sachet, maire de La Celle Dunoise. N'oublions pas M. & Mme Pinaud pour leur présence à toutes les manifestations non décrites ici. Les animateurs et rédacteurs présents sont chaleureusement félicités et applaudis. Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Bilan financier

La trésorière Mme Suzanne Quignon, détaille le bilan financier très positif. Tout est mis à jour avec l'aide de Pierrette Pinaud son adjointe. Tout est satisfaisant, approuvé et adopté à l'unanimité. Nous sommes heureux d'avoir obtenu 31 nouvelles adhésions.

Conseil d'administration

Parmi les membres du Conseil d'administration à renouveler : Mlle Noëlle Truffinet, MM. Claude Couvreur, Jean-Alain Dugaud, ont été réélus à l'unanimité, et l'élection de M. Gérard Gadaud, élu à l'unanimité (en remplacement de Mme Jacqueline Mauvais).

Commentaires sur les manifestations

Camille Pinaud exprime sa satisfaction générale pour nos animations de l'année passée.

Il nous parle de la journée du jeudi 12 mars à la Maison du Limousin où aura lieu une conférence de presse à 11h, réservée aux professionnels. Il y aura également une exposition qui durera jusqu'au 27 mai 2009. Son vernissage aura lieu le 12 mars à 18h30 en présence de notre célèbre champion cycliste régional Raymond Poulidor.

Projets 2009

Notre principal sujet est une étude sur **Les Templiers et les Hospitaliers**. M. René Bonnet travaille énormément sur le sujet

qui nécessite un colossal programme de recherches. A ses côtés, il bénéficie de l'assistance de Mme Vaintrub-Clamon qui a déjà « planché » sur ce thème. M. Gilbert Martin, animateur conférencier sur le Compagnonnage, apportera sa contribution pour une sortie parisienne dans le quartier du Temple, le mardi 28 avril, et une sortie creusoise prévue le 2 août, avec pour guide M. Jean-Marie Allard, pour une journée au départ de Bourgneuf, avec un repas champêtre. Tout cela afin de nous instruire en nous passionnant sur cette époque importante de l'histoire française.

En octobre, avec l'aide de la Maison du Limousin, nous envisageons une nouvelle journée du livre des auteurs creusois. Son succès ne se dément pas et encourage à son renouvellement. Nous espérons obtenir la présence de Mme Anny Duperey, ayant sa résidence secondaire en Creuse où dit-elle, serait son seul lieu de calme et d'inspiration pour l'écriture de ses livres.

René Bonnet suggère de réfléchir à un changement pour 2010. Pensons à la Creuse d'aujourd'hui ! Créons des équipes de recherches locales, exemple : artisanat d'art, créations originales, personnages particuliers, etc. Réfléchissons ! Les détails vous seront donnés dans les prochains bulletins.

Commentaires divers

Nos cahiers marchent bien ! Le dernier paru sur Les Chemins de fer en Creuse est très demandé. Le n°5 sur la famille Quiquaud promet une bonne faveur. Le n°6 est en préparation sur Jules Marouzeau, originaire de Fleurat. Le n°7 est programmé avec pour thème, le Plateau de Millevaches.. Félicitons le rédacteur et le metteur en pages, ces bulletins peuvent faire l'objet d'une belle collection !

Site Internet : les mises à jour, les visites, le bilan

Il continue d'être attractif et est souvent consulté, si l'on en croit les « courriels » reçus pour demande de renseignements.

Collaboration avec les autres associations

Elles sont toujours excellentes. Le président se félicite de l'entente cordiale avec les autres associations creusoises : Les Creusois de Paris, Les Amis de Martin Nadaud, Les Maçons de la Creuse, Soubrebost au fil du temps, Les enfants de la Marche.

Assemblée générale 2010

L'assemblée est d'accord pour le maintien de la location de la salle que nous occupons. Elle offre l'espace convenant à notre réunion annuelle.

Questions diverses

Aucune question « diverse » n'est posée. Camille Pinaud exprime une pensée pour nos défunts : M. Gilbert Coudert, fidèle rédacteur qui avait beaucoup d'humour, et M. Yvan Germain, historien creusois, ami d'Amédée Carriat. Il nous parle également de M. Thomas qui fût longtemps le président des Creusois de Paris. Le 6 février 2009, notre association était représentée à la levée du corps à l'hôpital Bichat. Il repose dans « sa Creuse ».

Ensuite M. Georges Delangle projette son diaporama, toujours de qualité visuelle et nous ramène ainsi vers de bons souvenirs. Nous apprenons que certaines de ses photos ont été primées plusieurs fois en 2008.

LES TEMPLIERS (1129-1312)

*De nombreux ouvrages, sérieux ou non, sont consacrés aux Templiers. Mystères, secrets et légendes, plus ou moins sulfureuses, plus ou moins **fantaisistes**, passionnent le public et déchaînent les passions. On pense au trésor des Templiers et à la malédiction lancée par le dernier maître de l'Ordre. Certains voient des croix templières partout et la confusion avec les Hospitaliers¹ est fréquente. Il nous faut donc être extrêmement prudents.*

CRÉATION

Les Templiers sont les membres de **L'Ordre du Temple**, approuvé en 1129 par le concile de Troyes. Le fondateur est Hughes de Payns. À l'origine, le nom complet de l'ordre est « milice des pauvres chevaliers du Christ et du temple de Salomon ». On l'a appelé « Ordre du Temple » parce qu'il était logé dans ce que l'on croyait être, à l'époque, le temple de Salomon. Plusieurs bulles pontificales officialisent leur statut, leurs privilèges (ils sont exemptés d'impôts) et leur indépendance puisqu'ils n'étaient soumis qu'à l'autorité du pape et n'avaient de comptes à rendre à personne d'autre.

Dans le contexte des croisades et de la chrétienté médiévale, leur mission était de **protéger les pèlerins** chrétiens qui se faisaient attaquer par des brigands sur les chemins de la Terre Sainte. Pendant près de deux siècles (XII^e et XIII^e siècles), les membres de cet ordre supranational vont tellement accroître **leur richesse, leur pouvoir et leur aura** qu'ils vont finir par susciter craintes et jalousies.

DES MOINES SOLDATS : LA DUALITÉ SPIRITUEL/TEMPOREL

Il s'agit d'un ordre religieux ET militaire.

Les Templiers, qui renoncent au monde pour se consacrer au service du Christ, prononcent les trois **vœux** monastiques de chasteté, obéissance et pauvreté. L'Ordre a une **règle** propre qui s'inspire de la règle de St Benoît. Mais ils agissent 'dans le siècle' et mènent donc une vie active car ces moines sont aussi des hommes de guerre qui combattent et tuent pour maintenir la sécurité des routes et protéger les pèlerins. **Bernard de Clairvaux** (St Bernard) ne voit pas de contradiction avec le Nouveau Testament : il fait *l'éloge de la nouvelle milice* et **justifie l'homicide** commis par des hommes d'Église. Le Templier, soldat du Christ idéal, érigé en modèle, a le droit de tuer des êtres humains dans une guerre juste et pour le salut de son âme. Il doit tuer, sans culpabilité, les ennemis de la croix et défendre la religion chrétienne. Le Templier n'est pas homicide, mais «**malicide** » !²

Le sceau templier le plus connu, celui qui représente deux chevaliers chevauchant le même cheval, est parfois considéré comme le symbole de cette union du combat spirituel et du combat temporel.

ORGANISATION ET VIE DES TEMPLIERS, CODE VESTIMENTAIRE

Les Templiers ont créé des « **maisons** » (700 en France?) qu'on appelle souvent « commanderies » (mais « maisons » serait un terme plus approprié) dont il reste **peu de vestiges**, pour assurer le recrutement et la formation des Templiers, assurer les activités militaires en Orient et l'entretien des forteresses. Beaucoup des biens provenaient de donations pour 'le salut de l'âme' et 'la rémission des péchés'.

L'Ordre recrutait des hommes de toutes origines et **de toutes conditions** : les Templiers pouvaient être pauvres, nobles ou paysans. Ils étaient incultes et illettrés pour la plupart. On parle de leur bravoure, mais il semble que les Sarrasins les considéraient plutôt comme des combattants ignorants, barbares et fanatiques. Saladin, qui avait une aversion particulière pour les ordres militaires, en fit décapiter plus de 200.

Un maître de l'Ordre, désigné à vie, dirigeait ce qu'on appelle communément les Commanderies et supervisait les activités militaires et financières. L'expression « *grand maître* », apparue tardivement, n'existait pas dans l'Ordre.

En dehors des prières et réunions, de l'entraînement militaire et du combat, ils s'occupaient aussi de la gestion de leurs biens et de commerce.

Le manteau des Templiers, qui fait référence à celui des moines cisterciens, ne devait pas être objet de vanité même si, seuls les **chevaliers**, issus de la noblesse, avaient le droit de porter le **manteau blanc** (symbole de pureté). Les frères, issus de la paysannerie, portaient une robe de bure.

La croix pattée (l'extrémité des branches est évasée) **rouge** (vermeille), devint un insigne templier. Elle se portait cousue sur l'épaule gauche (côté du cœur). La croix indique l'appartenance à la chrétienté et le rouge fait référence au sang, sang versé par le Christ ou sang qu'ils sont prêts à répandre pour Lui.

Les Templiers devaient, semble-t-il, obligatoirement avoir les cheveux ras, mais on parle aussi de soudards à la chevelure pendante. Bernard de Clairvaux les décrit comme **hirsutes**, jamais peignés, rarement lavés et puants. On est loin de l'image romantique des Templiers à longue chevelure !

A chaque chevalier l'Ordre fournissait trois **chevaux** qui devaient être harnachés de la plus simple manière. La protection était assurée par un écu (bouclier triangulaire), une cotte de mailles (anneaux de fer entrelacés), un heaume, une cotte d'armes avec une croix rouge (devant et derrière, pour être facilement reconnus). Le chevalier recevait une épée et une masse d'armes (qui servaient à frapper l'ennemi) et trois couteaux.

Le drapeau noir et blanc, appelé « baussant », ou « baucent » (ce qui signifie « mi-partie ») et dont le

¹ - L'ordre de Malte

² -« non homicida sed [...] malicida », (*De laude novae militiae*)

Leur saint-patron, St Georges, était le patron des chevaliers chrétiens en général.

LE PROCÈS ET LEUR FIN TRAGIQUE

Les raisons de la chute des Templiers, obscures et surtout extrêmement complexes, sont toujours l'objet de vives polémiques. Il est évident qu'avec la perte de la Terre Sainte en 1291 les Templiers perdaient leur raison d'être mais ils ont surtout été **victimes de la lutte entre le pape et le roi**, c'est-à-dire des conflits d'intérêt entre le pouvoir royal et le pouvoir pontifical, le roi voulant affirmer son pouvoir.

Philippe IV le Bel voulait détruire l'ordre du Temple (qui l'avait pourtant aidé) car leur **puissance militaire** échappait au pouvoir royal et certains historiens pensent que le roi voulait s'emparer de leurs biens (leur « trésor » !). Mais possédaient-ils autant de richesses ?

Des dérives ont pu avoir lieu mais ne sont assurément pas la raison pour laquelle Philippe IV le Bel leur intenta **un procès en hérésie**, procès toujours qualifié d'**inique**. Procès politique certainement.

Les accusations sont abominables pour l'époque :

- hérésie, **sacrilège**, apostasie (renier le Christ et cracher sur la Croix lors des rites d'entrée dans l'ordre)
- actes d'**idolâtrie** (adoration du Baphomet, adoration du chat...)
- comportement obscène (baiser sur la bouche lors des réceptions, pratique courante dans les cérémonies d'hommage au Moyen Age) et « **bougrerie** » (on dirait 'sodomie' aujourd'hui)

L'**arrestation** par ordonnance royale de tous les

Templiers du royaume, dans toute la France et dans la même journée, à la même heure (le vendredi 13 (!) octobre 1307) fut tellement bien orchestrée que certains parlent de raffe.

Le **procès** dura sept ans. Les interrogatoires furent menés par des commissions d'inquisiteurs et une commission nommée par le pape. Les **aveux** furent obtenus par la **torture** et ceux qui se rétractaient étaient condamnés comme relaps. Beaucoup moururent sous la torture ou furent envoyés au **bûcher**.

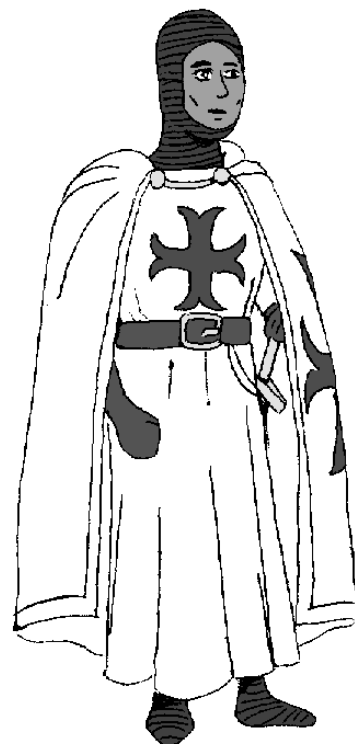
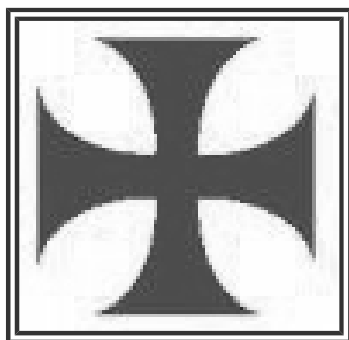
Sous la pression de Philippe le Bel, le pape Clément V finit par se résigner à sacrifier les Templiers et à ordonner l'**abolition** définitive de l'Ordre *mais* il ne le condamne pas. L'Ordre est dissous par le Concile de Vienne en 1312.

Les **biens** templiers furent saisis et transférés à l'ordre de l'Hôpital.

Même certains hauts dignitaires furent brûlés vifs, dont le dernier maître, **Jacques de Molay**, en 1314. Jusqu'à la fin, il proclame son innocence et s'en remet à la justice divine. Tout le monde connaît la légende reprise par Maurice Druon dans *Les Rois maudits*. Sur le bûcher, il lance une **malédiction** à l'égard de « Philippe » et de « Clément » qui les ont condamnés à tort. Il les assigne à comparaître devant le tribunal de Dieu dans l'année. Le roi et le pape vont effectivement mourir la même année...

Marie-Lyne Vaintrub-Clamon
agrégée de l'Université

Tous mes remerciements à Jean-Marie Allard pour les précisions qu'il m'a apportées.



Sceau templier : 4 modèles entourant la croix pattée

Manteau blanc du templier

LES OSTENSIONS LIMOUSINES CETTE ANNÉE EN CREUSE À CROCQ LE 5 JUILLET

Les Ostensions du diocèse de Limoges sont des manifestations millénaires, religieuses et populaires, qui mêlent dévotions et spectacle, religion et profane, de façon tout à fait étonnante.

LE TERME « OSTENSION »

Vient du latin *ostendere* qui signifie « **montrer** », « **exposer** ». Les reliques (restes, pour simplifier) des saints, conservées dans des châsses ou reliquaires, sont donc sorties pour être présentées à la vénération des fidèles et portées en procession sur un trajet symbolique. Le « chef » (le crâne) est une relique très précieuse.

Actuellement, le terme est utilisé au pluriel.

HISTORIQUE

Les premières ostensions

On fait remonter l'origine de ces cérémonies au « **mal des ardents** » qui sévissait en 994. Cette épidémie d'origine alimentaire était due à la consommation de pain fabriqué avec du seigle contaminé par un champignon, *l'ergot de seigle*. Les populations en proie à l'ergotisme, dirait-on maintenant, eurent tout naturellement recours à leur protecteur. C'est ainsi que les reliques de **saint Martial** (premier évêque de Limoges) furent levées de son tombeau et transportées sur une colline. L'épidémie cessa et le « miracle des ardents » fut attribué à saint Martial.

La pratique fut reprise cent ans après avec saint Léonard, puis pour toutes les catastrophes et **calamités** – sièges, disettes, inondations, sécheresse... **Les populations désemparées se tournaient vers le saint local pour les protéger**. On montrait également les reliques des saints lors de la venue d'un personnage important (pape, roi...).

La septennalité

Depuis le XVI^e siècle, les Ostensions ont lieu tous les sept ans, périodicité adoptée pour différentes raisons. Le rythme septennal était destiné à ne pas dévaloriser les Ostensions qui devaient être suffisamment rares pour rester des temps forts et des phénomènes **exceptionnels**, et, évidemment, le **chiffre sept** est le chiffre sacré et symbolique par excellence.

Les Ostensions furent interrompues, ou se sont faites discrètes, au moment de la Révolution, puis, plus tard, quand les manifestations religieuses étaient interdites dans l'espace public qui se devait d'être neutre.

Aujourd'hui, le rythme septennal est rétabli et les Ostensions perdurent.

LES CÉRÉMONIES OSTENSIONNAIRES

Elles **varient** d'une localité à l'autre mais les rituels qui accompagnent ces manifestations spectaculaires sont souvent les mêmes :

- ❖ le **drapeau** est hissé au clocher de l'église
- ❖ l'**authentification** des reliques se fait lors d'une cérémonie de reconnaissance
- ❖ les **rues** sont décorées (pavoisées, ornées de fleurs et de guirlandes) pour les processions religieuses, les cortèges et les reconstitutions historiques avec figurants costumés

C'est une fête pour la cité.

« Terre des saints »

Ces Ostensions sont spécifiquement limousines et liées aux saints locaux, saint Martial, saint Léonard, saint Junien... que les Limousins vénèrent – enfants du pays, saints fondateurs, évangélisateurs, évêques, beaucoup d'ermites. Les récits de la vie de ces saints, comme de tous les saints, sont appelés « **légendes** ».

Profane et sacré

Ces manifestations, qui mêlent le profane et le sacré, ont parfois été combattues par le clergé. Certains évêques ont **proscrit** danses, jeux, banquets et représentations théâtrales. Mais l'autorité ecclésiastique n'a jamais eu le pouvoir sur les Ostensions.

Aujourd'hui, le clergé préfère souvent encadrer les cérémonies religieuses en rappelant que les saints, s'ils relient à Dieu, **n'ont pas de pouvoir magique** en eux-mêmes et qu'il est contraire à la foi chrétienne de transformer les reliques en **fétiches** et objets de **superstition**.

Inutile de préciser que **Calvin** au XVI^e siècle, dans son *Traité des reliques*, voit dans le culte des reliques **une idolâtrie qui a « impunément abusé le pauvre monde »**. Il donne, naturellement, l'exemple des fausses reliques et suggère que, pour avoir autant de morceaux de bras et de crâne, les saints devaient assurément avoir eu plusieurs corps ! Sans parler du trafic des reliques.

LE SUCCÈS DES OSTENSIONS

Comment expliquer la réussite des Ostensions au XXI^e siècle ?

Goût des rituels et élément visuel

Le pittoresque et le côté folklorique ne sont certainement pas étrangers à ce succès. Les fêtes populaires (tous ces spectacles avec musique, chants et déguisements) qui accompagnent les dévotions collectives ont tout pour attirer les foules.

Le phénomène identitaire

Le besoin de se rattacher à une tradition et de partager des valeurs n'a jamais été aussi fort que dans notre monde dit « global ». Cette tradition, profondément ancrée dans l'histoire limousine, est bien l'expression d'une **identité locale** et donne donc bien ce **sentiment d'appartenance** à un groupe ou à une communauté dont nos contemporains semblent avoir tellement besoin.

Cultuel et culturel : ferveur religieuse et attachement au patrimoine

En maintenant le souvenir des saints limousins, les Ostensions font découvrir nos **trésors religieux** – **châsses** (châsses émaillées souvent) et précieux **reliquaires** – et sont, par conséquent, l'occasion de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine et de notre histoire.

« Ensemble »

Les Ostensions rassemblent. Elles rassemblent des représentants **du clergé et des laïcs** (les confréries et comités, bien sûr, mais aussi les représentants des municipalités de toutes tendances) qui, tous, travaillent ensemble à leur réussite (par exemple, évêque, curé, confrérie et maire sont tous les quatre nécessaires pour accéder aux reliques de saint Martial). **Aucune autorité** n'a jamais pu prendre le pouvoir sur les Ostensions, qui ne seraient rien, il est important de le rappeler, sans la participation du **peuple limousin** (fidèles, bénévoles, figurants...) mobilisé pendant de longs mois de préparations. Tout le monde participe

et cette cohabitation a quelque chose de « profondément humain » comme le souligne le père Jean-Marie Mallet Guy.

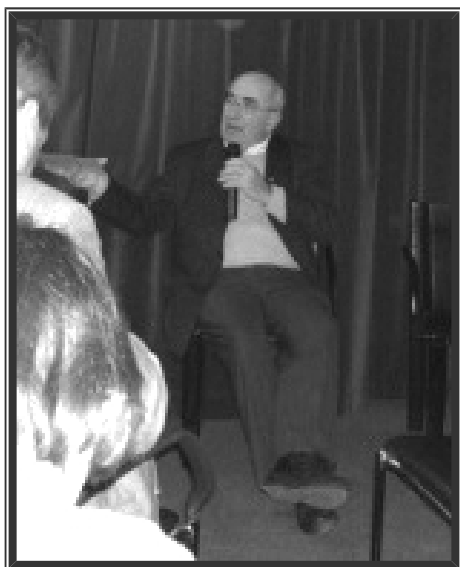
Il n'est donc pas surprenant de constater que les Ostensions soient mentionnées dans les **guides** touristiques et signalées par **les offices de tourisme** pour la promotion des villes ostensionnaires. **Les retombées touristiques et financières** ne sont pas non plus négligeables.

Marie-Lyne Vaintrub-Clamon
agréée de l'Université.

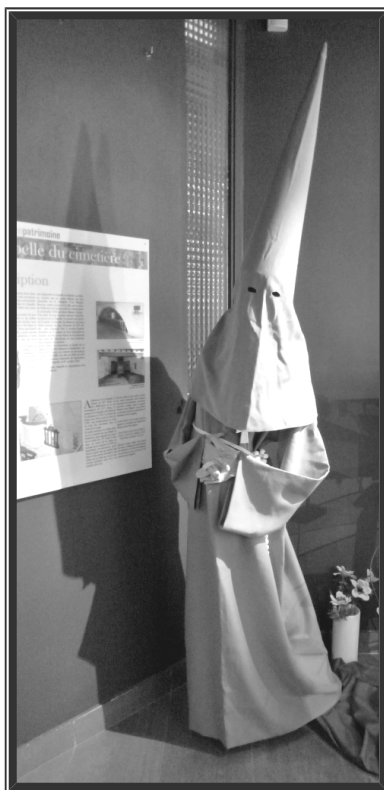
Exposition du 7 janvier au 7 mars 2009 à la Maison du Limousin où ont eu lieu une conférence de presse avec le père Jean-Marie Mallet Guy et une conférence de Stéphane Capot, co-auteur avec Jean-Marie Allard du remarquable ouvrage *Une histoire des Ostensions en Limousin* (éditions Culture et Patrimoine en Limousin)

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES - Ostensions à la Maison du Limousin -

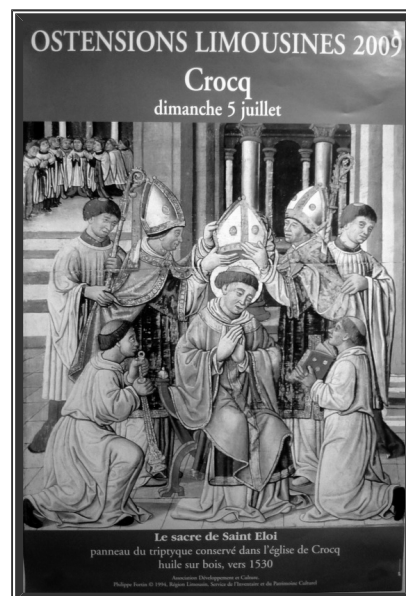
- Photos : Marie-Lyne Vaintrub-Clamon – Georges Delangle – Camille Pinaud



1



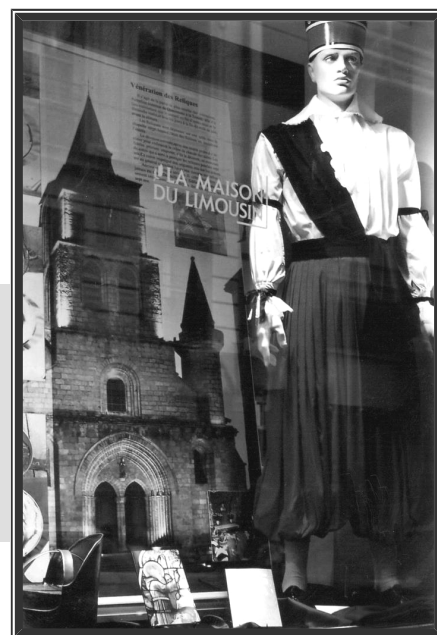
2



3



4



5

- 1 – Conférencier : Père Jean-Marie Mallet-Guy.
- 2 – Pénitent bleu.
- 3 – Affiche Ostensions à Crocq.
- 4 – Bannière saint-Eloi.
- 5 – Gardien du tombeau de Saint-Junien.

UN NOUVEAU « LOOK » POUR LE SITE DE LA CAZINE



Plan de situation

Situé sur le territoire de la commune de Noth (23300) le site doit son nom à la petite rivière « La Cazine ». Les pêcheurs creusois connaissent bien le plan d'eau de 54 hectares, cadre magnifique pour les feux d'artifice de l'été. Mais ce site est beaucoup plus vaste puisqu'il comporte l'ancien château de la Fôt qui abrite un hôtel (2 étoiles), un restaurant (une étoile au guide Michelin) et de nombreuses dépendances sur 300 hectares environ.

C'est cet ensemble que vient d'acheter, au 1^{er} janvier 2009, Richard Savin, homme d'affaires anglais afin d'y implanter de nombreuses activités de sport et de loisirs.

Relancer les activités existantes, en créer d'autres tout en respectant l'aspect ancien et creusois du site avec l'aide de Darren Mulqueen nouveau directeur général du château. Voici un programme ambitieux...

A l'origine la propriété qui ne comportait que 160 hectares et l'ancien château furent achetés par le vicomte Paul de Curel qui quitta l'Est de la France en 1870 après l'invasion des Allemands dans cette région. Il fit construire ensuite le château actuel de la Fôl en briques rouges, les travaux furent achevés en 1908. A sa mort c'est sa fille épouse du marquis Vasselot de Regnié qui hérita et fit creuser l'étang d'Argent à l'occasion de ses noces d'argent.

Le domaine restera la propriété des époux Vasselot jusqu'en 1980. Il y eut ensuite beaucoup de transactions : Lucien Pfeiffer se porte acquéreur des deux châteaux et de leurs dépendances (la petite Cazine) quant à la « Grande Cazine » qui comporte le plan d'eau et des terres boisées, elle est la propriété de la communauté de communes gérée par le syndicat mixte de la Fô. Lucien Pfeiffer créa un centre de rééducation fonctionnel (le CRRF) André Lalande du nom du maire de Noth à l'époque.

Des réalisations importantes furent entreprises : hôtel-restaurant dans le grand château, restaurant simple dans le petit château, un centre équestre, des bâtiments pour abriter des colonies de vacances, un arboretum de résineux et de feuillus.

Après une éclipse le grand château fut réouvert en 1996 puis le site fut fermé en 1998. En 1996 Jean-Luc Pelaud est nommé gérant de la SARL « La Creusoise », en 1997 il nomme Stéphane Claus directeur d'exploitation du château de la Cazine. Sébastien Proux chef de cuisine prend ses fonctions et le restaurant détient sa première étoile en 2007. Il assure toujours le service du restaurant ainsi que de la brasserie qui doit voir le jour sous peu.

Le programme de M. Savin est vaste et coûteux citons quelques projets à titre d'exemples :

- Le restaurant du grand château est conservé avec son chef Sébastien Proux, qui espère bien obtenir une deuxième étoile.
- A côté de cet établissement de luxe, un pub-brasserie doit voir le jour pour accueillir une clientèle moins fortunée.
- Les 22 chambres seront meublées à l'ancienne et une suite impériale sera créée dans l'ancienne salle de conférence.
- La piscine de l'hôtel sera couverte par un bâtiment comportant une salle de fitness, et ouverte à tous ainsi qu'un des deux terrains de tennis.
- Les écuries et le manège – si un repreneur apporte les crédits nécessaires – pourront permettre de faire des concours de sauts d'obstacles.

Beaucoup d'autres activités sont prévues : golf, parc accrobranches, balades en quads, stages de danses...

Les montants des investissements (sans le prix de vente du château) s'élèvent entre 300.000 et 400.000 €.

Enfin le petit château va devenir la propriété privée de M. Richard Savin qui a eu un « véritable coup de foudre » pour la région et compte bien y finir ses jours.



Le grand château

Un autre grand complexe hôtelier doit voir le jour autour du château de Saint-Germain-Beaupré.

La Creuse n'est plus le département pauvre et arriéré, trop souvent évoqué dans les médias.

Claudine Clair.
Professeur certifié « lettres modernes ».

NECROLOGIE : Deux personnalités creusoises nous ont quittés**Maitre Lucien Henri Thomas**

Le 2 février 2009, à l'hôpital Bretonneau à Paris 18^{ème}, M. Lucien-Henri Thomas nous quittait.

Pendant 23 ans, il aura été le président de l'association « Les Creusois de Paris » et ce, jusqu'en 2007.

Après une levée de corps, le vendredi 6 février 2009 à 10 H, à l'hôpital Bichat, ses obsèques ont eu lieu le lundi 9 février 2009 à 14 H 30 à l'église de Mourioux (Creuse), commune dont il a été le maire de 1965 à 1989.

Durant sa carrière d'avocat à la Cour d'appel de Paris, il a mené une existence très active s'affirmant comme spécialiste renommé du droit de la sécurité sociale. Il a également été affecté comme avocat de l'Ambassade d'Italie.

Maître Thomas était très apprécié dans sa profession d'avocat, dans son mandat d'élu local où il était connu et estimé des creusois ainsi que dans le monde associatif. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du mérite.

Dans le cadre de notre collaboration inter-associations creusoises, nous avons eu l'occasion de nous associer, en 2003, au cours d'une journée commémorative à la mémoire du professeur Joseph Grancher, creusois d'origine. Grâce à son esprit de participation associative, empreint d'un profond attachement pour notre Creuse, cette cérémonie a connu un réel succès. Les « Amis de la Creuse », ont perdu un précieux collaborateur et en même temps un ami.

L'association « Les Amis de la Creuse » adresse ses sincères condoléances à son épouse Christine qui l'a assisté durant sa vie et notamment pendant sa présidence des « Creusois de Paris », où elle était particulièrement active à ses côtés, ainsi qu'à sa famille.



Le président Thomas pendant son allocution de clôture de la cérémonie du 27 septembre 2003, en l'honneur du professeur Joseph Grancher, à la Cité universitaire à Paris 14^e.

Monsieur Yvan Germain

C'est également une personnalité creusoise qui nous a quittés il y a quelques semaines. Après avoir occupé plusieurs postes d'enseignant en Creuse, il termine sa carrière comme inspecteur de l'Education nationale spécialisé dans l'enfance handicapée. Il était également une figure bien connue du monde combattant. Pendant l'occupation, il sera l'adjoint du Commandant de F.F.I. du secteur de Bourganeuf, chargé du service de renseignements. Il a mené une vie associative exemplaire, notamment : « Les Amis de Tristan l'Hermite » « Fédération des Œuvres laïques » « Amis du Musée de la résistance et de la déportation ». Il était l'ami d'Amédée Carriat et sympathisant de notre association.

- COIN DU POÈTE -**Le vieux maçon**

En souvenir d'un vieux maçon creusois

Je regarde les vieilles pierres
Sur les murs gris de nos chaumières ;
Elles me parlent du passé
Que le temps n'a guère émoussé.

Alors je revois dans ma tête,
Un vieux maçon et sa brouette
Qui transportaient, sur un chantier,
Chaque jour, pierres et mortier.

Rides au front, la main calleuse,
C'était un maçon de la Creuse
Qui bâtissait, d'un geste sûr
Un solide et rustique mur.

Il aimait faire un bel ouvrage,
Et malgré les douleurs de l'âge
Qui le faisaient parfois souffrir,
Il avait foi dans l'avenir.
Pour le passé, pour son histoire,
Il faut raviver la mémoire

De tous ces vaillants travailleurs,
Elle doit rester dans nos cœurs.

Maurice Pasty.

Destin commun

Je suis tard dans la nuit
Et ma pensée s'évade
Horizons infinis, chants
Et danses d'esclaves
Qui sortent de leur ombre
Comme des lucioles
Et ma pensée s'envole...

Je suis tôt le matin
La belle promenade
Et se lèvent les mains
Se prépare l'aube
De mille bruits frileux
La superbe lumière
Qui s'offre à mes yeux

Je suis à la moitié
Du temps ou de l'espace
Sens de la gravité
La saison trépassé
Me voici, me voilà
Sol, ré mi do fa
Une ombre me protège
Ou plutôt son manège

Que m'importe qui je suis
C'est moi, toi ou lui
Nous traversons le temps
Et voguons sur la Terre
Des étoiles filantes
De petites poussières
C'est moi, toi ou lui
Le destin est commun
Irons droit dans la nuit
Sur l'éternel chemin

Nicole Coulon-Larbaneix

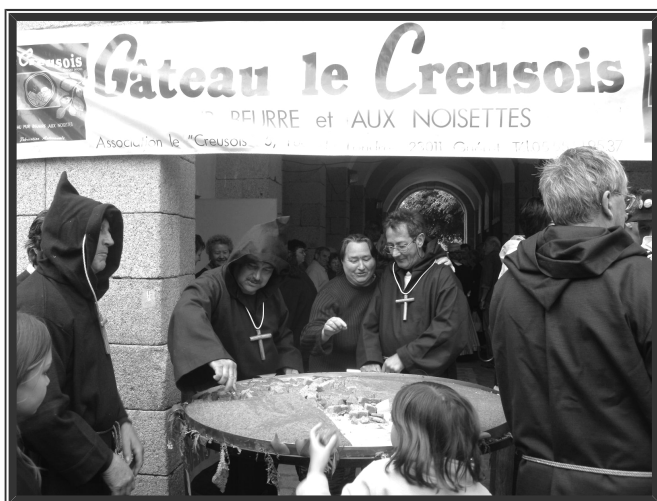
- IMAGES DE MANIFESTATIONS CREUSOISES EN 2008

Notre adhérent et ami Jean-Pierre Verguet, de Lépinas, sillonne les routes du département pour effectuer des reportages abondamment illustrés sur des événements historiques, folkloriques, patrimoniaux, qui sont publiés dans des quotidiens et bulletins de différentes associations. Il a, par exemple, fait revivre notre exposition de Villemonteix et souligné son succès populaire.

Il a bien voulu nous autoriser à publier ces images de manifestations qui se sont déroulées en 2008 et nous l'en remercions.

Crocq : Les 40 ans du "Creusois" (15 juin)

Ils ont été fêtés dans la cité où il avait été créé par deux pâtissiers : André Lacombe, d'Aubusson, et Robert Langlade, de Crocq. André Lacombe est décédé, mais Robert Langlade était présent et honoré au cours de cette journée de festivités organisée par L'Association *Le Creusois*, en liaison avec *Les Compagnons du Terroir* et de nombreuses autres associations.



Les "Bons Moines" avaient confectionné un *Creusois* de 25 kg.



Robert Langlade et les Compagnons du Terroir Creusois au cœur de la fête

De Guéret à Montluçon : un train à vapeur (21

juin)

L'association *Le Chemin de fer touristique Limousin-Périgord* a organisé un aller et retour entre les deux villes dans des wagons d'époque tractés par une locomotive à vapeur des années 30.



Le train en gare de Guéret.



Les 270 passagers sur le quai de la gare de Lavaufanche.



Les trois machines à vapeur

Ahun : Les 60 ans de la 2 CV (13 et 14 juillet)

C'était le deuxième rassemblement organisé par l'Association Creusoise des Véhicules d'Epoque. Une centaine de véhicules étaient au rendez-vous et pendant deux jours ont parcouru les routes creusoises.



L'alignement des "deudeuches" avant le départ.



A l'assaut des routes creusoises

Georges Delangle
Photos : Jean-Pierre Verguet

CHEZ NOS AMIS

Creusois de paris

Le dimanche 25 janvier 2009, à 12 H, dans les salons du Relais de la gare de Paris-Est à Paris 10^e, l'association « Les Creusois de Paris », organisait son repas annuel d'hiver.

Cette année il était présidé par M. François Baroin, député-maire de Troyes, ancien ministre. Il était entouré de quelques membres de sa famille creusoise, notamment sa mère Mme Michèle Baroin.

Ce repas, rassemblant environ 200 convives, était animé par l'orchestre Madeleine et le groupe folklorique des « Enfants de la Marche », suivi d'une tombola.

Comme à l'habitude, cette amicale de Creusois à Paris, peut se féliciter de la réussite de son repas annuel d'hiver à Paris.

Entourant le député-maire de Troyes François Baroin et le président des « Creusois de Paris » Guy Descousière, on remarquait la présence de Madame Moirat, présidente des œuvres rurales creusoises, M. André Caffy, président des « Amis de Martin Nadaud » et M. Camille Pinaud, président des « Amis de la Creuse ».

Nous aurons une pensée toute particulière pour M. Lucien-Henri Thomas, président de l'association pendant 23 années, jusqu'en 2007, décédé quelques jours plus tard. (Voir hommage à la rubrique **Nécrologie**, page 8 du présent bulletin).

Soubrebst au fil du temps

Cette association nous communique son programme de manifestations 2009 :

- Samedi 14 mars 2009 à 19 H 30

Soirée mardi gras avec déguisement : repas dansant.

- Dimanche 17 mai 2009 à 10 H 00

Marche à la découverte du patrimoine rural : Grand Vaux, Grand Vallée, Verdouze.

- Samedi 1^{er} août 2009 :

Concert créole à l'église de Soubrebst à 17 H 30.
Repas dansant à partir de 19 H 30.

- Octobre-novembre 2009 (date non fixée) à 19 H 30.

Repas annuel.

Cette association locale s'intéresse à la découverte et au développement du patrimoine de sa commune. On ne peut que féliciter et soutenir son action.

Une adhérente nous présente un dossier concernant certains monuments aux morts creusois, présentant une caractéristique particulière.

Présents dans chaque Village

Nous passons souvent devant les monuments aux morts et il est intéressant d'en savoir un peu plus sur ces derniers.

Successivement nous rencontrons ces ouvrages édifiés à la mémoire de toutes ces vies perdues au cours de la «Guerre».

Les choix se portaient sur : des Stèles, des Poilus, des Plaques, des Allégories.

Ces choix ont été faits, pour des raisons financières ou par le nombre de tués.

Nombreuses épitaphes (3 genres) :
-patriotiques- civiques- funéraires

«A nos morts, A nos morts glorieux, à la Mémoire du Pays,
La Commune à ses morts»

Epitaphes Civiques :

La Commune de ...à ses enfants, Aux enfants de.... Morts pour la Patrie, La Ville de....à ses fils, à la Mémoire glorieuse des fils de, à nos Glorieux enfants morts pour la France.

Epitaphes Patriotiques:

A nos morts pour la Patrie, A nos enfants morts au Champ d'Honneur, A nos Héros, A nos morts pour la France.

La tendance politique de l'Epoque, l'influence forte de l'église, la culture d'un maire, ou d'un Conseil municipal ont souvent proposé les vers d'un poème,
(voici donc le reflet des préférences)

Les lieux d'implantation:

Il est parfois difficile de choisir ce lieu, surtout au début, car des plaques étaient apposées sur les murs de la mairie, de l'église ou du cimetière, sur une stèle ou un monument autre.

Nous le rencontrons à l'entrée du village, de la place publique (d'ailleurs certains ont été aménagés en square, récemment certains ont eu leur grilles ou chaînes qui les entouraient enlevées).

Nous en voyons aussi sur les parois de l'église ou la place des mairies, parfois à mi-chemin de l'une ou de l'autre.

Le Financement :

C'est la Loi des Finances du 31 Juillet 1920 qui a fixé le montant des subventions accordées pour leur édification (Préfet)

Calcul du montant du financement :

-Une subvention basée sur le nombre de morts pour 100 habitants.

-Un second versement tenant compte des moyens de la commune (beaucoup ont des revenus modestes et dans l'incapacité d'élever un monument)

Donc, les maires peuvent décider de prendre entièrement le financement à leur charge, ou de faire appel à une souscription publique, ou bénéficier d'un don d'un magnat.

Pour la liste des Morts, rien d'imposé, nous trouvons donc:

- Listes alphabétiques (la plus répandue)
- L'ordre chronologique (sans indication de date, mais l'âge des victimes)
- Quelquefois des photos
- Très peu par grade

Certains de ces Monuments sont de véritables œuvres d'Art.

Parmi ces monuments dans la Creuse, citons tout particulièrement :

Gentioux

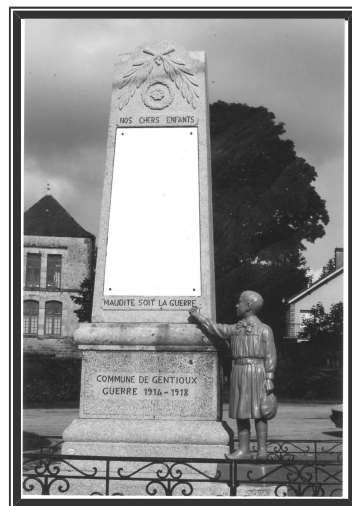
Le monument aux morts de Gentioux est l'un des très rares monuments pacifistes de France.

En bas de la liste des victimes, nul « Morts pour la France », nul « Tombés au champ d'honneur », mais l'inscription :

« MAUDITE SOIT LA GUERRE »

Au premier plan, un orphelin en bronze, revêtu d'une blouse, les sabots aux pieds, la casquette à la main, brandit un poing rageur.

Poing tendu et apostrophe qui expriment toute l'horreur de la guerre et le pacifisme foncier de la majorité des anciens combattants, mais qui indisposent longtemps les autorités civiles et militaires. Le camp de la Courtine est tout proche.



Monument de Gentioux

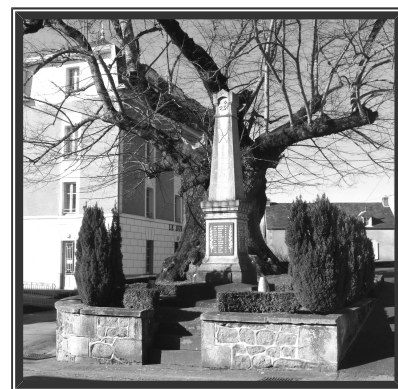
Mortroux

(Image du jour du quotidien « La Montagne » du 28 janvier 2009)

Le tilleul « Sully », à proximité du monument aux morts de la commune fait la fierté du bourg. Majestueux, il défie le temps et les éléments. Il a résisté à la tempête de 1999 (et a priori celle de 2009).

C'est le maire E. Bergeron qui a inauguré le monument aux morts de Mortroux (au nord du département) le 20 Mai 1923, où sont inscrits les noms des 36 tués (648 habitants) ce monument est flanqué de 4 obus donnés gracieusement par l'entrepôt de Chemilly (Yonne) En même temps vous pouvez admirer un tilleul séculaire, un « Sully », (planté sur ordre du Ministre d'Henri IV.) qui trône impérial et imposant (7,30m) à côté du Monument et se dresse majestueux devant l'Eglise, comme pour garder la mémoire de ses ou ces...victimes.

Ce n'est peut-être pas un hasard si le monument a été érigé à cet endroit, dont le terre-plein entoure également le tilleul.



Monument érigé à proximité du tilleul « Sully »

Une anecdote: Le Monument de Lupersat (Creuse) a été complètement caché (transformé en grange à foin) lors du tournage de Raboliot en sept 2007.

(film de J.D. Verhaeghe, d'après le roman de Maurice Genevoix 1925).

Dans nos prochains bulletins, d'autres monuments aux morts creusois vous seront proposés.

Marylène Dufour-Picot

LES NOMS DE NOS VILLAGES

(Première parution dans notre bulletin précédent)

La suite de la présentation des noms de nos villages paraîtra dans le prochain bulletin n° 39
(diffusion juin 2009)

BRÈVES CREUSOISES

Arrivée en Préfecture

Après deux ans et demi de présence en Creuse, le Préfet Daniel Férey quitte le département suite à sa nomination en qualité de préfet de Région, en Guyane.

Lors de la cérémonie de départ, le quotidien La Montagne titre : *Le dernier adieu d'un « grand préfet » unanimement salué*. Dans son allocution ce « grand préfet » fait des éloges de notre département. Il nous dit « *partir de la Creuse, c'est difficile* ».

Les autorités du département et les Creusois lui souhaitent un bon séjour dans sa nouvelle affectation, bien loin de la Creuse.

Un nouveau préfet, Jean-Luc Fabre, nous arrive de Val d'Isère.

Âgé de 59 ans, il occupait les fonctions de directeur général du comité d'organisation des championnats du monde de ski alpin à Val d'Isère. Simple coïncidence, au cours de sa carrière, il a exercé la fonction de directeur de cabinet du préfet de la région Guyane, précisément où est affecté son prédécesseur.

Nous souhaitons bon séjour en Creuse à ce nouveau représentant du gouvernement.

L'hôtel thermal d'Evaux-les-Bains, en liquidation judiciaire :

Un vrai coup dur pour la station thermique creusoise, à un mois de l'ouverture de la saison.

La décision du Tribunal de commerce de Guéret a provoqué une vive inquiétude dans la cité thermique. Malgré de réels efforts, il n'a pas été possible de redresser la situation.

Souhaitons que cet établissement, fleuron du thermalisme creusois, trouve un repreneur pour en assurer le fonctionnement durant la saison, d'une part, et pour éviter la mise au chômage des personnels employés d'autre part, ce dont la Creuse déjà suffisamment sinistrée n'a pas besoin..

Comme précisé en page de garde notre première rencontre sur les pas des Templiers est fixée au Mercredi 29 avril à 14 H 15, dans le quartier du Marais à Paris.

Comme à l'habitude soyez fidèles à nos manifestations parisiennes qui jusqu'alors ont été couronnées de succès. Venez avec votre famille et vos amis.

Vous pouvez vous rendre le 12 mars 2009 à partir de 18 heures, au vernissage de l'exposition organisée par la Maison du Limousin, 30 rue Caumartin à Paris 9^e. Il est recommandé de s'inscrire au préalable au 01 40 07 04 67.

La conférence de presse du même jour à 11 heures est réservée aux professionnels.

Dans le cadre des Ostensions en Limousin, une conférence aura lieu le samedi 27 juin 2009 à 20 H, à la salle polyvalente du Crocq. Conférencier : Jean-Marie Allard